L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 15 AVRIL 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE,
No. 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 15 AVRIL 1847.

Notre partie anglaise publie aujourd'hui une lettre que le général TAYLOR a adressée, le 4 mars, au général E. G. W. Butler, d'Iberville; et nous comptons en donner demain la presque totalité. Mais il est un paragraphe qui doit attirer immédiatement notre attention; car il a rapport à la candidature présidentielle du brave "Rough and Ready." Après avoir fait allusion à celle du major général Butler, dont il a été question dans quelques journaux sans avoir éveillé pourtant grand écho, il ajoute:

"Je remarque que j'ai été nommé aussi comme candidat à la magistrature suprême par quelques éditeurs de journaux ainsi que par d'autres personnes, cela a été fait sans que j'en fusse instruit, sans que je l'eusse désiré ou que j'y eusse consenti. Je n'ai donné l'assurance à aucun de ceux qui m'ont écrit à ce sujet; je n'aspire à aucune dignité, ni à aucun poste civil; toute mon énergie, morale ou physique, est consacrée à atteindre un seul but: "mener cette guerre à une conclusion prompte et honorable," convaincu que dans l'intérêt des deux pays, le plus tôt sera le mieux, au moins en ce qui nous concerne, s'il n'y a pas déjà un second moi de m'occuper à te un président, tant que ce but ne sera pas atteint."

Ce passage est parfaitement conforme à ce que nous attendions du général TAYLOR, conforme aussi de tout point à ses déclarations précédentes. Il a une grave mission à accomplir; il doit à son pays de n'en pas détourner sa pensée; personne n'en a d'ailleurs, n'a point l'ambition des grandeurs civiles. Toute cette profession de foi porte l'empreinte de la simplicité et de la franchise qui n'abandonnent jamais le vieux Zach. De sa part, ce ne sont point là des tactiques de parti; ce n'est pas de la fausse modestie. C'est tout bonnement la vérité. Terminons d'abord la guerre, dit-il, et nous verrons après.

L'attitude que le général TAYLOR prend dans cette circonstance, est la seule qui put lui convenir; on ne peut que le louer de l'avoir prise. Mais si ce digne citoyen a raison de ne pas vouloir qu'on le détourne de sa tâche, cela ne doit pas le moins du monde enchaîner les manifestations que le peuple ou les organes de l'opinion sont disposés à faire en sa faveur. A chacun sa besogne; au brave général TAYLOR le soin de mener à bien la guerre du Mexique; au peuple le soin de le récompenser quelque jour d'avoir si noblement mérité de son pays.

Pour notre part nous l'avons dit, malgré toutes nos sympathies pour le héros de Resaca, de Monterey et de Buena Vista, nous n'entendons pas devancer ses désirs, ni parler avant que la volonté populaire se soit bien clairement prononcée. Nous savons fort bien que les vœux de nos amis sont conformes aux nôtres et que ce sera pour eux comme pour nous un beau jour que celui où le nom du général Taylor sera arboré en tête de notre journal, mais, comme nous sommes compromis, qu'il vaut mieux laisser grandir la popularité de ce futur candidat, sans exposer avant le temps son nom aux attaques et aux déchaînements des passions de parti. Laissons la masse de la nation se prononcer, et n'entravons pas, par un empressement prématuré la gloire de celui que ne manquera pas de remporter le vieux "Rough and Ready," lorsqu'il sera appelé à la tête du pouvoir par la voix du peuple entier.

☞ Le *Sun Clad*, journal whig de Baltimore, et le [illegible] de Philadelphie, ont mis en tête de leurs colonnes le nom du général TAYLOR, comme candidat à la présidence.

[illegible] Nous avons été splendidement [illegible] dans la soirée du 8 courant, en l'honneur de la prise de Vera Cruz et de San Juan d'Ulloa [illegible] des feux d'artifice [illegible] et magnifique.

[illegible] Les élections ont eu lieu [illegible] Connecticut [illegible] les whigs [illegible] triomphe. Les derniers retours ont [illegible] certainement reçu [illegible] membres au Congrès, et peut-être ont-ils réussi également pour le quatrième. Les trois ont l'été emporté par une majorité de six à huit cents voix chacun. Le candidat whig pour le poste de gouverneur, Bissell, a réuni une pluralité de [illegible] voix sur son compétiteur locofoco. La législature sera whig, tandis que l'an dernier les électeurs locofocos avaient un Gouverneur et des officiers locofocos avaient été choisis par le vote populaire avant l'élection [illegible] Le beau succès de nos amis du Connecticut a assuré glorieusement la campagne de 1847.

[illegible] MEXICAINS.—Parmi les officiers [illegible] qui ont succombé dans la guerre du Mexique, dit le *North American* de Philadelphie, les deux tiers au moins étaient des whigs. La plupart presque tous les hommes éminents du parti whig envoient leurs fils comme volontaires à l'armée, on est le locofoco en place qui a été de ce côté un parent, sinon pour surveiller le département des fournitures, et gagner de l'argent dans les marchés passés pour l'armée?

[illegible] TRESORERIE. Une di[illegible] portait $1500 appartenant au gouvernement a été arrêtée et volée le 18 mars dernier [illegible] de New-Carlisle, comté de St-Joseph, Indiana.

[illegible] La législature de cet Etat vient d'adopter un acte qui autorise la construction, autour du Sault Ste Marie, d'un canal capable d'admettre d'assez gros bâtiments. On pourra ainsi pénétrer sans difficulté du Lac supérieur dans les Lacs inférieurs.

ARRIVÉE D'EUROPE.—Le steamer *Sarah Sands* a du partir, le 26 mars, de Liverpool; il a donc 20 jours de mer, nous pouvons l'attendre dans le courant de cette semaine.

EUROPE.

Nous recevons par les paquebots anglais de New-York des nouvelles d'Europe qui sont de deux jours plus récentes que celles qui nous sont parvenues par le vapeur du 4 mars. Les dernières dates vont jusqu'au 6.

FRANCE.—Les dernières mesures prises par le gouvernement pour l'importation des céréales ont déjà porté leurs fruits. Un bâtiment anglais qui avait à bord une cargaison de grains et qui était déjà entré dans la Tamise, a été expédié immédiatement sur France.

La *Presse* annonce que le gouvernement Wurtembergeois a contracté un emprunt de 12.000.000 de florins avec MM. Rothschild et Compagnie de Francfort-sur-le-Mein, pour l'achèvement des chemins de fer de ce royaume. L'intérêt sera de 4 1/2 pour cent.

Le *Journal des Débats* consacre un long article à l'établissement d'une ligne de bateaux à vapeur entre la France et les Etats Unis; il insiste pour que la chambre des députés adopte la [illegible] qui est proposée à ce sujet. Le *Constitutionnel* approuve les mesures que la Banque de France a prises dans ces derniers temps, et espère que ces mesures suffiront à arrêter la raréfaction des espèces. Le *Courrier Français* prétend que M. Guizot doit sceller prochainement sa réconciliation avec lord Normanby par un grand diner auquel ce dernier sera invité; mais ce n'est qu'un on dit. Un autre bruit qui a plus de probabilité et qui se trouve mentionné dans une correspondance, c'est que le ministre des affaires étrangères a été invité à dîner, le 3 mars, par l'ambassadeur d'Angleterre, et qu'il compte accepter l'invitation. Ce serait un rapprochement complet.

Dans la séance du 3 mars, à la chambre des députés, le ministre de l'intérieur a présenté un projet de loi qui alloue quatre millions de francs pour venir au secours des familles nécessiteuses qui souffrent de la cherté des provisions.

On s'occupe fort à Paris d'un projet de modification assez considérable dans les droits prohibitifs qui frappent le coton manufacturé, ainsi que le fer. Le droit sur les articles de coton serait de 25 à 30 pour cent. Celui qui frappe les fers, serait abaissé de 20 à 10 pour cent. Ces mesures trouvent rencontrer une vive opposition de la part des manufacturiers.

ESPAGNE.—La reine mère a dû partir pour Paris du 8 au 10 mars. La discussion de l'adresse continuait toujours et devait employer encore une semaine pour le moins. L'emprunt proposé par le gouvernement rencontrera une vive opposition.

Les forces des Carlistes augmentent dans le Nord, mais on ne peut pas encore en évaluer le nombre.

PRUSSE.—La diète générale a dû s'ouvrir le 11 avril. Elle sera présidée par le prince Solms-Hohensolms-Lich.

INDE.—L'organisation anglaise du Lahore se poursuit lentement; les nouveaux maîtres procèdent au désarmement partiel des troupes Sikhs.

Les frontières de l'Afganistan ont été exposées à quelques invasions des Beloutchies; mais on les a repoussées. Akbar-Khan est, à ce qu'il paraît, parvenu à s'emparer d'une partie du Candahar.

Le gouvernement de l'Inde, depuis la conquête du Lahore, songe à réduire le nombre des troupes indigènes dont il dispose; il s'occupe avec beaucoup d'activité d'améliorations intérieures.

THEATRE D'ORLEANS.

Bénéfice de Mme Richer.—Kean.—Francini.

Mme RICHER a la modestie de ne pas s'en fier à ses seuls mérites pour attirer la foule. Elle compose le spectacle le plus attrayant pour qu'une double séduction agisse sur le public. *Kean* est un drame de Dumas, qui a été écrit pour Frédéric Lemaître et qui a fait rentrer ce grand acteur dans le théâtre un peu relevé après les saturnales de *Robert-Macaire*. Un vif intérêt donne toute l'intrigue, et quelques scènes sont des plus belles qu'aient faites Dumas. *Francini la Gantière* est une jolie pochade où la bénéficiaire doit être charmante. Enfin, les deux pièces seront séparées par un intermède musical où Mmes Cassini et Fleury-Joly MM. Duffeyte et Guillot nous feront entendre du Rossini. Le rendez-vous est ce soir, au théâtre d'Orleans.

GÉNÉRAL TAYLOR.—Le comité exécutif des démocratiques-whigs de Philadelphie a adopté la résolution suivante:

"Attendu que notre commune patrie est en guerre avec un ennemi étranger et qu'il convient que le peuple adresse des remerciements et manifeste sa gratitude à ceux qui ont si glorieusement porté notre étendard triomphant, malgré l'infériorité du nombre, à travers les champs de bataille ensanglantés de Palo Alto, de Resaca de la Palma, de Monterey et de Buena Vista;

"Résolu en conséquence que nous recommandons le major-général Zachary TAYLOR et ses dignes camarades, nos concitoyens-soldats, à la favorable attention de nos compatriotes, comme méritant les remerciements et la gratitude de notre commune patrie."

☞ Toutes les opinions s'unissent pour admirer les actes et les paroles du vainqueur de Buena Vista. On lit à ce propos, dans le *Courrier des Etats-Unis* du 6, les lignes suivantes:

"Les dépêches du général Taylor sont empreintes du cachet de modestie et de simplicité dont ont été marqués jusqu'à présent tous les actes et toutes les paroles de ce général. La réponse qu'il fait à la sommation par laquelle Santa Anna l'invite à se rendre à discrétion, est digne de figurer dans les annales militaires de tous les peuples comme modèle de grandeur et de courtoisie. Ces trois lignes si simples, si polies, suffisent à illustrer toute la vie de celui qui les a écrites. Cette sublime humilité est bien plus belle, bien plus grande que la parodie du mot: "La garde meurt et ne se rend pas," que les premiers bulletins avaient mise dans la bouche du général américain. Ce n'est point par le général Taylor que ce mot a été prononcé, mais par son aide-de-camp, M. Crittenden."

FAMILLE DE M. TAYLOR.—Le *Patriot* de Baltimore donne sur la famille du général TAYLOR les renseignements suivans qu'il a reçus d'une personne qui en garantit l'authenticité:

"Le père du général Taylor était le colonel Richardson Taylor, de la Virginie, officier qui servit avec honneur durant la guerre de l'Indépendance. A la paix, le colonel alla s'établir dans le Kentucky où il se distingua dans les guerres contre les Indiens et obtint à différentes reprises des postes de confiance et d'honneur. Il fut l'un des créateurs de la Constitution du Kentucky, et fit partie des collèges électoraux qui votèrent pour Jefferson, Madison, et Henry Clay. Il épousa Sarah Strother dont il eut cinq fils: Hancock, Zachary, George, William et Joseph, ainsi que trois filles. L'aîné de ses fils, après avoir servi dans les guerres contre les Indiens, mourut dans sa ferme, près de Louisville. Zachary, on le sait, est le brave "Rough and Ready". George est mort comme l'aîné, fermier, près de Louisville, à l'ancienne résidence de sa famille. William est mort chirurgien dans l'armée des Etats-Unis. Joseph, le seul des frères du général qui vive encore, est lieutenant colonel dans l'armée; il se distingua naguères au combat de Okee-Chobee; il a maintenant la surintendance du commissariat de l'armée du Mexique. Deux des sœurs du général, Elizabeth et Emilie, sont mortes, laissant des enfans; la troisième Sarah, vit aux environs de Louisville, où réside aussi la plus grande partie de la famille.

"Le général James Taylor, de Newport, Kentucky, n'est pas le frère du vieux Zach, mais le cousin de son père.

"Le général Taylor a épousé la fille du major Smith, de l'armée des Etats Unis, citoyen du Maryland; elle lui a donné quatre enfans: trois filles et un fils. La fille aînée, Ann, est la femme du Dr C. Wood, chirurgien de l'armée, aujourd'hui au Mexique. La seconde Sarah Knox, avait épousé le colonel Jefferson Davis qui s'est distingué si fort à Monterey et à Buena Vista. Elle est morte il y a quelques années. La troisième fille n'est pas encore mariée. Le fils a pris ses grades au collège de Yale, il y a environ un an.

"La famille du général est une des plus anciennes de la Virginie, et elle est alliée avec quelques-unes de celles qui ont produit les hommes les plus distingués: James Madison, R. H. Lee, Juge Pendleton, général Gaines, etc.

PORTRAIT DU PAPE PIE IX.—La galerie de Cook vient de s'enrichir d'un beau portrait du nouveau Pape. Ce portrait, peint à Rome par Vitti, est, dit-on, une œuvre d'un grand mérite.

Le *Norpon*, vapeur des Etats-Unis, venant de Philadelphie, est entré le 7 à Savannah pour y prendre du combustible. Il a du repartir presque immédiatement pour le Golfe.

Le Président des Etats-Unis a reconnu Léopold BIERWIRTH, comme consul du Wurtemberg pour le port de New-York.

Le vapeur *Polk*, parti de Norfolk le 30 mars dernier, a été obligé de rentrer dans ce port, par suite d'une voie d'eau qui s'est déclarée peu après qu'il eut mis en mer.

MONROVIA.—On a reçu à New-York des journaux de Monrovia (côte d'Afrique) qui vont jusqu'au 13 janvier. Le brick des Etats-Unis *Boxer*, après avoir croisé pendant quelque temps le long de la côte, était venu relâcher à Monrovia vers la fin de décembre.

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.
Mercredi, 14 avril 1847.

M. Mather présente une pétition de M. César Richard, domicilié dans la paroisse St-Jacques, lequel prie la législature d'émanciper sa femme. Référée au comité judiciaire.

M. Smith introduit un bill relatif aux élections dans les paroisses d'Orleans et de Jefferson. Référé à un comité spécial.

La Chambre adopte les amendemens introduits par le Sénat dans les bills suivans:—"Acte amendant l'acte qui incorpore le village de la Nouvelle-Iberie, dans la paroisse St-Martin;" "Acte pour venir en aide à Josiah Guile, shérif de la paroisse Jackson;" "Acte pour venir en aide à Pierre Dupart, h. d. c. l., vétéran de 1814—15;" "Acte amendant l'acte relatif aux juges de paix dans la paroisse Jefferson."

M. Smith réclame la prise en considération du bill dont le but est l'extension des limites de la paroisse d'Orléans. Ce bill est lu trois fois et passé.

M. Prevost présente une résolution enjoignant à l'ingénieur de l'Etat de se transporter immédiatement dans la paroisse St-Bernard et d'examiner l'état du bayou Terre-aux-Bœufs pour voir s'il n'est pas nécessaire de l'améliorer. Cette résolution est lue trois fois et passée.

M. Benit introduit un bill réglant la manière dont les Conseils éliront les officiers municipaux de la ville de la Nouvelle-Orleans. Référé à un comité spécial composé de la délégation d'Orleans. Le projet de loi porte que l'élection des susdits officiers se fera de vive voix.

La Chambre délibère ensuite sur le bill des revenus, tel qu'il a été amendé par le Sénat. Après un long débat, qui porte surtout sur cette partie du bill qui concerne les encanteurs, la Chambre s'ajourne.

SÉNAT.—Le Sénat délibère sur le bill substitué par le comité des finances au projet de loi de la Chambre fixant la rétribution des officiers publics dans tout l'Etat. Le bill passe après avoir subi une 3e lecture.

La discussion du bill des écoles est reprise ensuite et dure jusqu'au moment de l'ajournement.

Chronique Locale.

VOL.—Le nommé Samuel W. Howe, comparaissait hier devant le recorder Baldwin sous la prévention de vol commis au préjudice de M. J. Appleton. Il a été renvoyé pardevant la Première Cour de District.

A QUI APPARTIENNENT-ILS?—Les drays No. 65 et 3,286, ont déposé hier au corps-de-garde de la Première Municipalité quarante-sept caisses et neuf ballots de marchandises dont on ignore les consignataires. Avis à qui de droit.

ABUS DE CONFIANCE.—La femme Maria Thomas a été arrêtée et conduite hier devant le recorder Génois, comme prévenue d'abus de confiance. Elle a subi un commencement d'interrogatoire.

ENQUETES.—Le coroner Spedden a été appelé hier à faire la levée de deux corps. D'abord sur le corps d'un nommé Begbee, homme très respectable, dit-on, et qui n'était ici que depuis peu de jours. Il demeurait à Apalachicola, en Floride. On a remarqué quelques marques de violence sur son œil gauche. Le jury d'enquête a déclaré que le défunt avait succombé à une attaque d'apoplexie. L'autre enquête a été tenue sur le corps d'un homme blanc, dont on ignore le nom, trouvé noyé dans le fleuve à l'extrémité de la rue Marigny. Verdict: "noyé."

On lit dans le *Vigilant* du 11 avril l'anecdote suivante qui pourrait bien, nous en avons peur, s'être trompée de date; elle était peut-être destinée au 1er courant; mais tout [illegible] curieuse.

UN MANGEUR DE PHOSPHORE.—Nous avons été témoins ces jours derniers d'une expérience vraiment inconcevable. Nous trouvant dans la pharmacie de M. L. Gamotis et Co, un individu, un Yankee assurément, s'y présenta et demanda si l'on avait de bon *phosphore*. Sur la réponse affirmative, on lui fit voir un flacon dans lequel il pêcha un gros cylindre, le croqua à belle dents, comme un morceau de sucre d'orge, à la stupéfaction de toutes les personnes présentes. Persuadé que l'individu ne connaissait pas le danger auquel il s'exposait, le pharmacien lui saisit le bras en lui faisant observer que cette substance prise à pareille dose était de nature à lui donner la mort. Mais quel ne fut pas son étonnement, lorsque ce forcené *pyrophage*, si nous pouvons nous servir de cette expression, se prit à rire et en mordit une seconde bouchée, puis il ajouta: *il y a dix ans que je fais ce métier-là!*

Comme observation, nous ne sachons pas que les annales de la science aient jamais enregistré un fait plus curieux. Le Phosphore ainsi que le démontre la valeur étymologique de son nom est, en effet, une des substances les plus actives administrées à l'intérieur, à tel point que les praticiens les plus hardis n'ont osé l'introduire dans l'économie animale qu'à des doses excessivement minimes. L'Ether Phosphoré qui contient en dissolution quatre grains de Phosphore par once de véhicule n'est souvent donné qu'en tremblant à la dose de quelques gouttes à raison de sa propriété d'entrer en combustion à l'air libre. Ce fait, nous le répétons, est des plus curieux, s'il n'est unique dans la science. L'habitude peut seule rendre compte du merveilleux phénomène que nous venons de signaler. On sait que Mithridate s'était habitué à tous les poisons, mais l'histoire n'ajoute pas qu'il fût *de force à faire un repas avec notre amateur!*

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. UN.

Séance du 12 avril 1847.

Ce jour étant celui fixé par la loi, pour la réunion des Conseils des trois Municipalités de la ville de la Nouvelle-Orleans,

Le Conseil de la Municipalité No Un se réunit dans la salle de ses séances:

Présents: l'honorable Joseph Génois, recorder et président du Conseil, et MM. J. Duplessis, R. Hagan et R. Richardson, aldermen, représentant le 1er district,

J. P. Slingerland et P. Shields, le 2d district
J. Lanata et P. Pecquet, 3e "
J. L. Fabre et L. P. Bureau, 4e "
C. Ramos, alderman, représentant le 5e "
A. Derbès, E. Giquel et J. V. Gourdain, 6e "
A. Dupré et E. Barthe, 7e "

Le message suivant du Maire est lu:

Mairie de la Nouvelle-Orléans, 12 avril 1847.

Au président et aux membres du Conseil de la Municipalité No Un.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la liste des aldermen qui viennent d'être élus, et qui ont droit à leurs sièges dans le Conseil de la Municipalité No Un, pour l'année qui suit:

MM. J. Duplessis, R. Hagan et R. Richardson, élus par le ... 1er district
" J. P. Slingerland et P. Shields 2e "
" J. Lanata et P. Pecquet, 3e "
" J. L. Fabre et L. P. Bureau, 4e "
" C. Ramos, 5e "
" A. Derbès, E. Giquel et J. V. Gourdain, 6e "
" A. Dupré et E. Barthe, 7e "

Les votes ayant été également divisés dans le 5me district, entre MM. Z. Latour et James Lilly, il devient nécessaire d'ordonner une nouvelle élection; et je vous prie de vouloir bien ordonner ladite élection afin que la vacance puisse être remplie dans le plus court délai.

Je suis respectueusement,
Votre obéissant serviteur,
Signé: A. D. CROSSMAN, Maire.

Sur motion de M. Derbès on dépose sur le bureau sujet à l'appel, le dernier paragraphe du message du maire.

M. Dupré fait la motion que l'on procède à l'élection d'un secrétaire et d'un sergent d'armes.

M. Derbès demande qu'un comité soit nommé, à l'effet d'examiner les titres des membres élus. Cette motion prévaut, et le Président nomme MM. Derbès, Duplessis et Fabre de ce comité.

Le comité se retire.—quelques instans après M. Derbès, chairman dudit comité, rapporte que les membres élus sont dûment *qualifiés*.—Ce rapport est adopté.

Sur motion de M. Hagan, le Conseil déclare que les membres nommés pour examiner les titres des membres élus, sont aussi dûment élus et *qualifiés*.

M. Giquel renouvelle la motion de M. Dupré de procéder à l'élection d'un secrétaire. Cette motion prévaut.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Emile Wiltz, se présentant comme candidat à la place de secrétaire.

M. Bureau présente M. Reynès comme candidat.

Les bulletins étant déposés dans la boîte, le président nomme MM. Dupré et Bureau, comme vérificateurs.

Le résultat est comme suit: M. Emile Wiltz obtient 8 votes, et M. J. Reynès 7.

M. Wiltz ayant obtenu la majorité requise est déclaré dûment élu secrétaire du Conseil.

Sur motion de M. Giquel, le Conseil procède à l'élection d'un sergent d'armes; et il présente comme candidat à cette place, M. Edouard Michel.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Diego Pinado, s'offrant comme candidat à cette place.

Les bulletins étant déposés dans la boîte, le président nomme MM. Giquel et Derbès, comme vérificateurs.

Le résultat est comme suit: M. Edouard Michel obtient 15 voix. En conséquence, M. Edouard Michel est déclaré unanimement élu sergent d'armes.

Sur motion de M. Fabre, le Conseil procède à l'élection de deux commissaires de la caisse d'amortissement de la ville de la Nouvelle-Orléans.

M. Bureau annonce que M. Fabre est candidat. M. Giquel annonce que M. Ramos est candidat.

Les bulletins sont déposés dans le scrutin.

Les vérificateurs sont nommés: Le résultat est comme suit:

M. Ramos obtient 12 voix.
M. Fabre, 14 "
Un vote en blanc, 1 "
15 "

MM. Ramos et Fabre ayant obtenu la majorité requise, sont déclarés dûment élus.

M. Bureau demande que le conseil adopte des réglemens pour la conduite des affaires de ce conseil.

M. Derbès présente la résolution suivante, comme substitut à la dite motion:

Résolu que les réglemens adoptés par ce conseil le 28 septembre dernier, sont et demeurent remis en vigueur à dater de ce jour, pour l'année courante.

M. Bureau demande le rejet de ce substitut; sa motion ne prévaut pas.

Alors M. Fabre fait la motion d'amender la dite résolution en ajoutant le proviso suivant: Bien entendu que l'article 33 sera effacé et que les mots: "Mais dans tous les cas, celui qui se sera levé le premier, aura le droit de parler," qui se trouvent dans l'article 25 seront aussi effacés.

M. Bureau propose d'amender encore la dite résolution en y ajoutant les mots suivans: "A moins que le conseil ne juge pas convenable de les changer ou de les modifier."

M. Giquel demande la question préalable.

Le président décide que la question préalable ne peut pas être posée attendu que le conseil n'a pas encore adopté de réglement.

Les dits amendemens sont mis aux voix; ils sont adoptés, et la résolution ainsi amendée, est adoptée.

Sur motion et après dispense des règles, il est permis à M. Derbès de présenter les résolutions suivantes:

Il est résolu que cette partie de l'ordonnance passée le 16 mars 1846, qui a rapport à la nomination du surintendant des Ecoles Publiques de la Première Municipalité, par le bureau des directeurs des dites écoles, créé par la dite ordonnance, est et demeure abrogée.

Il est de plus résolu qu'à dater du premier mai de cette année, le surintendant des Ecoles Publiques de cette Municipalité, sera nommé par ce conseil.

Il est de plus résolu que lundi, le 19 du courant, le conseil procédera par la voie du scrutin à l'élection d'un surintendant des Ecoles publiques de la Municipalité No Un, lequel restera en fonctions pendant un an à dater du jour de son élection.

Sur motion de M. Derbès, et après dispense des règles, le conseil s'occupe des dites résolutions.

Sur motion M. Duplessis, la seconde résolution est amendée en y effaçant les mots: "du premier mai" et en insérant à leurs places les mots: "du 26 avril," et la troisième et dernière résolution est amendée en effaçant le mot: "19" et en insérant à sa place le mot: "26" et en y insérant à la fin les mots: "et qu'avis de la dite élection sera donné dans la gazette officielle de cette Municipalité.

M. Derbès demande l'adoption de la dite résolution ainsi amendée.

M. Gourdain demande l'appel nominal sur cette motion.

MM. Bureau, Barthe, Duplessis, Derbès, Dupré, Fabre, Giquel, Lanata, Richardson, Ramos, et Shiels, votent pour l'adoption, 11 voix; et MM. Gourdain, Hagan, Pecquet et Slingerland votent contre, 4.

En conséquence, les résolutions ainsi amendées sont adoptées.

Sur motion et après dispense des règles il est permis à M. Bureau de présenter la résolution suivante:

Résolu que tout officier ou tout employé de cette Municipalité ayant en sa possession ou sous sa garde des objets appartenant à la Municipalité, devra fournir à ce conseil, à sa séance prochaine, ou avant, une liste des dits objets, assermentée devant le recorder de cette Municipalité.

Sur motion de M. Giquel, et après dispense des règles, le conseil s'occupe de la dite résolution, et elle est adoptée.

Sur motion et après dispense des règles, il est permis à M. Ramos de présenter les résolutions suivantes:

Résolu que les élections des officiers de cette municipalité aura lieu le 3me lundi de mai prochain.

Résolu qu'à l'avenir nul ne sera élu ou nommé chargé officier de cette municipalité, s'il ne réside dans les limites de cette municipalité.

Sur motion de M. Giquel et après dispense des règles, le Conseil s'occupe des dites résolutions.

Sur motion de M. Ramos la première résolution est adoptée.

M. Derbès propose d'amender la seconde résolution en y ajoutant le proviso suivant: "mais il est entendu que la présente résolution ne pourra [illegible] [illegible] [illegible]

M. Dupré demande le rejet du proviso de M. Derbès. Cette motion est rejetée.

M. Fabre présente la résolution suivante comme résolution additionnelle:

Il est résolu que tous les officiers de ce Conseil resteront en fonctions durant un an, à moins qu'ils ne soient renvoyés plus tôt par ce Conseil.

Sur motion de M. Fabre, ladite résolution est amendée en y insérant après le mot "que" les mots "à l'avenir" et après le mot "officiers" le mot "élus".

Ces amendemens sont adoptés et la résolution ainsi amendée est adoptée.

M. Ramos demande l'adoption de la seconde résolution telle qu'elle est amendée.

M. Fabre demande l'appel nominal sur cette motion.

MM. Barthe, Derbès, Dupré, Giquel, Ramos, Slingerland et Shiels, votent pour l'adoption, 7 voix; et MM. Bureau, Duplessis, Fabre, Gourdain, Hagan, Lanata, Pecquet et Richardson votent contre.

En conséquence la dite résolution ainsi amendée est rejetée.

M. Derbès demande que le Conseil organise les comités permanens, et que le président soit autorisé à nommer les dits comités.

Cette motion prévaut; et le président nomme les comités permanens suivans:

Comité de Finance.
MM. Richardson, Pecquet et Gourdain.
Comité des Améliorations.
MM. Hagan, Shiels, Lanata, Bureau, Ramos, Derbès et Barthe.
Comité de Police.
MM. Duplessis, Slingerland, Lanata, Fabre, Ramos, Giquel et Dupré.
Comité de Charité.
MM. Ramos, Dupré, Duplessis, Shiels, Lanata, Fabre et Giquel.
Comité d'Education.
MM. Derbès, Fabre et Richardson.
Comité des Réclamations.
MM. Pecquet, Dupré et Slingerland.
Comité des Incendies.
MM. Giquel, Slingerland et Gourdain.
Comité de Navigation.
MM. Hagan, Bureau et Barthe.
Comité Judiciaire.
MM. Barthe, Pecquet et Hagan.
Comité de Salubrité.
MM. Bureau, Shiels et Duplessis.

M. Pecquet demande que le premier membre sur la liste de chacun des dits comités soit reconnu comme président du dit comité.

M. Fabre propose comme substitut à cette motion que "chaque comité soit autorisé à choisir son président."

Cette motion ne prévaut pas, et la motion de M. Pecquet est adoptée.

Sur motion de M. Derbès et après dispense des règles, il lui est permis de présenter les résolutions suivantes:

Résolu qu'à l'avenir la Direction des Ecoles Publiques sera composée de onze membres, savoir:—Le Recorder, président le comité d'éducation, et de sept citoyens qui seront choisis comme suit: un dans chaque district municipal.

Il est de plus résolu que ce Conseil procédera immédiatement à l'organisation de ladite Direction, et que l'ordonnance passée le 16 mars 1846, est et demeure amendée de manière à autoriser ce Conseil à choisir un citoyen dans chaque district municipal; et que ladite Direction ainsi organisée, restera en fonctions durant un an à dater de ce jour, et toute ordonnance ou résolution contraire aux présentes est et demeure abrogée.

Sur motion et après dispense des règles, le Conseil s'occupe des dites résolutions.

Sur motion de M. Derbès la première résolution est adoptée.

Sur motion la seconde résolution est amendée en effaçant après les mots "le Conseil procédera" le mot "immédiatement" et en insérant à sa place les mots "le 26 avril" et en effaçant après les mots "restera en fonctions durant un an à dater" les mots "de ce jour", et en insérant à leurs places les mots "du 26 avril."

M. Derbès demande l'adoption de la dite résolution ainsi amendée.

M. Gourdain demande l'appel nominal sur cette motion.

MM. Bureau, Barthe, Duplessis, Derbès, Fabre, Giquel, Lanata, Richardson, Ramos, Slingerland et Shields votent pour l'adoption—11 voix, et MM. Dupré, Gourdain, Hagan et Pecquet votent contre—4 voix.

En conséquence la dite résolution est adoptée ainsi amendée.

Sur motion de M. Hagan le message suivant du Maire est lu:

Mairie de la Nouvelle-Orléans, 12 avril 1847.

Messieurs le Président et membres du Conseil de la Municipalité No Un.

Messieurs:

C'est la première assemblée régulière que votre honorable corps devait tenir conformément à la loi, et je me fais un plaisir de profiter de cette occasion pour vous soumettre un état succinct des affaires de la Municipalité, et vous inviter à prendre sérieusement en considération les mesures qui, dans mon opinion, sont propres à servir efficacement l'intérêt public.

La dette de la Première Municipalité, conformément à l'état fourni par le trésorier, s'élève à $931,267 15. Il est donc évident que la dette de la corporation s'est accrue durant l'année qui vient de s'écouler: mais elle est dans une condition florissante qui justifie l'accroissement de sa dette, et vous ne permettrez de vous faire remarquer que ce surcroît des responsabilités de la Municipalité provient des allocations que l'on a faites pour le pavage de plusieurs rues et pour d'autres améliorations publiques qui, par tout lieu de le croire, produiront les résultats les plus avantageux et ne contribueront pas moins à servir l'intérêt qu'à assurer le *comfort* du public.

On a beaucoup travaillé au desséchement des arrière-quartiers de la ville, et il y a maintenant tout lieu de croire qu'une vaste étendue de terre naguères recouverte par les eaux, ne tardera pas à devenir propre aux fins les plus utiles. Une nouvelle machine dirigée par M. John Communy sera bientôt en opération, et l'on doit en toute justice reconnaître que grâce à la persévérance, à l'habileté, et à l'active diligence dont il donne tous les jours des preuves en ne négligeant aucun des moyens qui peuvent assurer le succès de ses combinaisons et de ses plans, il n'est point d'heureux résultats auxquels ne doivent s'attendre tous ceux qui ont eu occasion d'observer les progrès des travaux dont la direction lui est confiée.

Il convient aussi que je vous fasse remarquer que la machine hydraulique qui se trouve entre les deux marchés, est maintenant terminée, et que sous peu de jours elle sera en pleine opération. Cette précieuse amélioration dont l'entrepreneur M. William Bell mérite les plus grands éloges, contribuera puissamment au *comfort* de la cité, et les avantages qu'elle en retirera sont trop évidents pour qu'il soit nécessaire de les commenter.

Je mentionnerai entre maintes améliorations qu'on a commencées sous l'administration de vos prédécesseurs, l'ouverture de la rue Bienville qui avance rapidement et joindra selon toute probabilité le chemin de la Metairie au mois de juillet. Les immenses avantages qui doivent résulter de l'ouverture des rues et du desséchement des terres dans les limites de la 1re Municipalité sont presque incalculables, et il m'est avis qu'on devrait de toutes manières en encourager toutes les mesures qui ont pour objet les arrières-quartiers de la Municipalité. On trouve au sein d'une population nombreuse qui n'occupe qu'un espace limité, tous les élémens de prospérité, et c'est en desséchant les terrains marécageux, en creusant des fossés, en ouvrant des rues, en rendant chaque pouce de terre susceptible d'un travail qui en assure l'utilité et la fertilité, que l'on déterminera une partie considérable de la population à s'établir d'une manière permanente dans les arrière-quartiers de la 1re Municipalité.

Après vous avoir entretenu des améliorations commencées durant l'année dernière, je dois appeler votre attention sur les travaux publics dont l'objet est de faciliter les transactions et d'assurer les progrès du commerce; et je recommanderai entre autres travaux de ce genre, l'élargissement et le pavage en pierres carrées de la rue de la Nouvelle Levee. J'avais déjà recommandé cette amélioration à vos prédécesseurs; et dans la ferme persuasion qu'elle est d'une haute importance pour la 1re Municipalité, je crois convenable de la soumettre à votre considération.

Il me semble aussi que la condition du port n'est pas moins digne de votre attention. On peut augmenter de beaucoup les revenus de la Municipalité, si on a soin des quais et si on les tient constamment dans le meilleur état possible en les réparant. Le commerce, la richesse, et la prospérité de cette partie de la ville, doivent grandir et s'étendre en proportion des moyens et des facilités qu'on y trouvera pour traiter les affaires.

Vous aurez sans doute remarqué que la maison de ville a besoin de réparations immédiates. Toutes les parties de l'édifice et principalement la toiture sont dans un état de ruine, et je vous inviterai à prendre conséquemment quelque mesure dans le but de faire commencer sans délai les réparations nécessaires. Tout retard ne peut qu'occasionner de plus grandes dépenses dans l'avenir.

L'entière confiance que j'ai dans la prudence et la sagesse du conseil, me fait abstenir en ce moment de plus amples détails, et j'entretiens l'espoir que vos efforts réunis tendront à l'accomplissement de tout ce qui est utile et propre à assurer de plus en plus la prospérité de la Municipalité que vous administrez. Néanmoins, je crois convenable de vous recommander en terminant, la plus stricte fidélité à un sage système d'économie dans toutes les branches d'administration, bien que vous ne deviez négliger ni les améliorations, ni les travaux publics qui seront d'une urgente nécessité.

Dans l'espoir que la plus parfaite harmonie régnera dans vos délibérations et que nos efforts respectifs tendront à assurer de plus en plus le bien public,

J'ai l'honneur,
Messieurs,
D'être votre très obéissant serviteur,
A. D. CROSSMAN, Maire.

Sur motion de M. Hagan, cette partie du message qui a rapport aux améliorations, est référée au comité des améliorations.

Sur motion de M. Bureau, cette partie du message qui a rapport aux finances, est référée au comité des finances.

Sur motion de Derbès, le dernier paragraphe du Maire, qui avait été déposé sur le bureau sujet à l'appel, est pris en considération.

M. Ramos présente la résolution suivante, qui est adoptée:

"Résolu que le Maire est et demeure autorisé à ordonner une élection qui devra avoir lieu dans le 5ème district, dans le plus bref délai."

M. Derbès demande que le conseil nomme un commissaire et deux inspecteurs pour ladite élection.—Cette motion prévaut; et sur motion de M. Ramos, M. [illegible] est nommé commissaire, et MM. [illegible] et A. Wiltz sont nommés inspecteurs.

Sur motion de M. Ramos le conseil se dispense de ses réglemens, et on lui permet de présenter la résolution suivante:

Résolu que les sergents et les caporaux de la garde de nuit, et le sergent et les hommes composant la police du jour, sont et demeurent par la présente réélus à leurs places respectives;—mais il est entendu que le comité de police, conjointement avec le recorder, auront en tout temps le droit de destituer tout officier qui négligerait ou serait incapable de remplir les devoirs qui lui sont imposés par les ordonnances existantes.

Sur motion et après dispense des règles le conseil s'occupe de ladite résolution.

M. Fabre propose d'amender ladite résolution de manière à y inclure tous les officiers de cette municipalité, et il demande l'appel nominal sur sa motion.

MM. Bureau, Fabre et Giquel votent pour l'adoption;—et MM. Barthe, Duplessis, Derbès, Dupré, Gourdain, Hagan, Lanata, Pecquet, Richardson, Ramos, Slingerland et Shields, votent contre; 12 voix.—En conséquence l'amendement de M. Fabre est rejeté.

M. Hagan demande le renvoi de ladite résolution au comité de police.

M. Lanata demande l'appel nominal sur cette motion.

MM. Fabre, Giquel, Hagan, Richardson et Slingerland votent dans l'affirmative, 5 voix,—et MM. Bureau, Barthe, Duplessis, Derbès, Dupré, Gourdain, Lanata, Pecquet, Ramos et Shields, votent dans la négative, 10 voix—En conséquence la motion de M. Hagan est rejetée.

M. Bureau demande le rejet de ladite résolution.

M. Lanata demande l'appel nominal sur cette motion.

MM. Bureau, Dupré, Fabre, Giquel, Gourdain, Hagan, Ramos et Shields, votent dans l'affirmative, 8 voix;—et MM. Barthe, Duplessis, Derbès, Lanata, Pecquet, Richardson et Slingerland, votent dans la négative, 7 voix.—En conséquence ladite résolution est rejetée.

Sur motion, le Conseil s'ajourne à lundi prochain, à 5 heures P. M.

EMILE WILTZ, Secrétaire.

☞ Veuillez annoncer Mr JAMES LILLY comme candidat pour représenter le CINQUIEME DISTRICT, dans le Conseil de la Municipalité No Un.
Un grand nombre d'ouvriers et de pompiers, ses camarades.

☞ TABLEAUX A L'HUILE A L'ENCAN. La vente de tableaux qui a lieu à la salle de bal St-Louis, sera continuée, aujourd'hui, à 10 heures, jusqu'à ce que le tout soit terminé. On a réservé pour la fin des morceaux de choix. 15av

☞ Nous appelons l'attention des capitalistes et autres sur la vente des belles propriétés faisant face à la rue de la Levee, qui se fera aujourd'hui, à midi, à l'Arcade de Banks. Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne l'annonce détaillée de cette belle propriété qui se trouve en face du Port de la Seconde Municipalité. Des plans lithographiés peuvent être examinés au bureau des encanteurs. Avant cette vente, il sera vendu plusieurs belles propriétés situées sur la rue du Canal, Seconde Municipalité. MM. Beard, Calhoun & Co, sont chargés de ces belles ventes.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Mercredi soir, 14 avril 1847.

Les ventes de coton, faites hier, se sont élevées à 2 500 balles, sans aucun changement dans les prix.

Le marché aux sucres est calme. 150 boucauts ont été pris aux cours précédents. Les mélasses ont obtenu 29 à 29½ cts. le gallon.

FARINE.—1200 barils ont été payés à raison de $5 cents en hausse par baril.

PROVISIONS.—Le porc a été un meilleure demande que précédemment, et a la hausse de 25 cents le baril pour toutes les descriptions. 1500 barils ont été vendus.

Le maïs a été demandé et a obtenu 75 à 85 cts. le sac.

Les taux du fret et du change sont maintenus.

EUROPE.

LIVERPOOL.—4 mars—Le marché aux céréales est calme. Le vent reste s'est point d'arrivage de la mer.

COTON.—Le marché est stationnaire les ventes du jour ont été de 4000 balles la presque totalité pour la consommation.

5 Mars.—Les importations de la semaine ont été de 7,233 balles, les ventes de 25,300 balles, dont 19,000 Nouvelle Orleans de 5 à 2¼ 1990 du Alabama, de 5½ à 6¾ d.

Stock à Liverpool, 5 mars 466,000 balles, contre 811,000 à la même date 1846.

LONDRES.—4 mars—Les grains ont en grande demande pour l'exportation en France, pour France, Le stock diminue rapidement, et les prix sont en hausse. Les céréales anglaises se vendent aux marchés de [illegible] avec [illegible] par hectolitre [illegible].

5 Mars—Les grains sont en hausse, les acheteurs pour France ont exporté [illegible] et la farine a baissé d'un schelling par baril, et la farine de maïs a renchéri [illegible].

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPEDIES.

Navire Oneco, Drew, pour Liverpool.
Barque Montezuma, Thompson, pour Plymouth.
Delphos, Curtis, pour Bordeaux.
Esmeralda, Tresya, pour Barcelone.
Solomon Piper, Merrithew, p. Marseilles.
Brick Powers, Toler, pour Barcelone.
J. Street, McConnell, pour la Havane.
Vibrar, Abril, pour Barcelone.
Goëlette Floridian, Carson, pour Baltimore.
Delaware, Harding, pour Philadelphie.
Cyrus Chamberlin, Honce, pr Bixero Santiago.
Cygnet, Atwood, pour Tampico.
Steamer Ohio Belle, Irvin, pour St Louis.

ARRIVÉS.

Navire British Queen, Conway, de Liverpool.
Statesman, Levaneurr, de Vera Cruz.
St-Petersburg, Howard, de Liverpool.
Barque Minora, Hiller, de Rio Janeiro.
Swan, Blanchard, de Key West.
Douce Davie, Kinney, de Londres.
Lautorro, Bertram, de Barcelone.
Brick Henry, Cole, de Brazos Santiago.
Luna, Higgins, de la Havane.
Pojli, Radolovich, de Sligo.
Metamora, Gates, de Galveston.
Vandalier, Pendleton, de la Havane.
Goëlette Rosalie, Skinner, d'Apalachicola.
John, Wheeler, de Tampico.
Lowder, Cotua, de Mobile.
Planter, Lawless, de Sabine.
New-York, McGowen, de Rio Grande.
Warsaw, Burdick, de Brazos Santiago.
Harriet, Pinckham, d'Halifax.
H Calnun, Dennis, de Brazos Santiago.
Native, Levois, de Sabine.
Steamers Sultan, Martin, de la Balize.
Marengo, Hancock, de Memphis.
Rockaway, Davis, de la Rivière Rouge.
Brunswick, Lee, de St Louis.
St-Helena, McGowen, de St Martinville.
New-World, Fates, de Mobile, par la rivière.
trans des E U Maria Burt, Kiddie, des Brazos.
Montezuma, Kelly, de Mobile.
Creole, Wood, de Mobile.
Frankland, Duncan, de Shreveport.
F M Streck, Streck, de Lafourche.
Harry Hul, Lee, de Nashville.
Meteor, Harl, de Hurricane Bluffs.
Rodolph, Welch, de Shreveport.
Pike No 8, Anshutz, de St Louis.

MEMORANDA.

Le navire Isabella, parti de ce port pour Liverpool, a été rencontré à la hauteur des Tortugas, le 26 du mois dernier.

☞ Le navire ALBANIA, venant de Liverpool, est maintenant en déchargement dans la 3me Municipalité; les consignataires sont priés de prendre leur permis d'ici à 5 jours, faute de quoi leurs marchandises seront envoyées dans les magasins de la Douane. L. H. GALE, 93, Commune. 15av

☞ Le navire JANE H. GLIDDEN, du Havre, est en déchargement vis-à-vis les magasins rouges, 3eme Municipalité.—Les consignataires sont requis de prendre leurs permis dans les cinq jours qui suivront le présent avis. L. H. GALE, 12av 93, rue de la Commune

☞ Le navire PERSIAN, de Marseille, est en déchargement vis-à-vis les magasins Rouges, première Municipalité.—Les consignataires sont requis de prendre leurs permis, dans les cinq jours, faute de quoi les marchandises seront envoyées en douane à leurs frais. L. H. GALE, 10av 93, Commune

DEPARTEMENT DES TRAVAUX HYDRAULIQUES (WATER-WORKS).
Banque du Commerce de la Nlle Orléans, le 15 avril 1847.
Les actionnaires de cette institution n'oublieront pas que c'est ce matin, à 10 heures, qu'ils doivent se réunir au No 95, rue Carondelet, pour s'occuper d'affaires importantes qui leur seront soumises. E. MONTEGUT, Président. 15 avril

MME F. PRYER a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle Orleans, qu'elle vient de recevoir par le navire Jane H Glidden, un joli assortiment de marchandises de printemps, telles que rubans, bareges, mousselines, chapeaux de paille, tulle et crêpe, etc; elle en fera l'ouverture jeudi le 15 du courant. 15 avril—3

BATAILLON D'ARTILLERIE
4me COMPAGNIE.
Les Membres de la 4me Compagnie, s'assembleront (en bourgeois), à l'Arsenal de l'Etat, dimanche prochain, 18 courant, à 10 heures précises A.M. pour affaires très importantes. Par ordre du comité. B O'CONNELL, Secrétaire. 15av—3f

PORTER en bouteilles, pintes et quarts, de Barclay Perkins & Co, de Londres, en magasin et à vendre par VANCE & LEPPER, 94, rue Bienville. 15av

WHISKEY écossais en cruchons et damejeannes de 5 gallons, en entrepôt et en magasin, à vendre par VANCE & LEPPER, 94, rue Bienville. 15av

EAU DE VIE en magasin et de vieille importation, à vendre par les soussignés:
12 demi-pipes, 4ème preuve J J Dupuy,
2 quarts pipes do do do
3 demi-pipes do do Leger frères,
4 do do do Castillon, 1825,
2 quarts pipes 1ère do do do
2 demi-pipes do do do 1815,
4 quarts pipes do do do do
207 do do do Ph. Godard & Co.
Eug. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St Louis. 15av

VERRES A VITRES—En débarquement du navire Persian, venant de Marseille, assortis de grandeur, à vendre par Eug. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, St Louis. 15av

VINS en caisses.—Château Lafitte et Château Léoville très vieux, à vendre par Eug. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, St Louis.

AVIS.—Conformément à la [illegible] d'un acte du 14 mars 1846, [illegible] des Banques [illegible] [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] [illegible]. 28 févr—3m

Banquet offert à l'honorable P. SOULÉ.
Le comité chargé des arrangemens pour le banquet qui a été offert à l'hon. P. SOULÉ, prévient MM. les Souscripteurs que ce dîner aura lieu vendredi 16 courant, à 6 heures, à la salle de bal du théâtre d'Orléans.
MM. les Souscripteurs pourront s'adresser pour leurs cartes d'entrée, aussitôt qu'ils le désireront, à M. Alvarez, à la Bourse St Louis.

VENTE A TRES BAS PRIX, au No 79, rue Gravier.
GRAND assortiment de marchandises sèches de King, au détail.
Ayant résolu de quitter les affaires du détail, nous avons commencé à vendre à très bas prix notre fonds de magasin, à une commune qui revient au prix coûtant, et beaucoup d'articles seront offerts à une grande perte. Il est impossible de donner ici une description de tous les objets, ainsi que de leurs qualités et de leurs prix. Mais nous pouvons affirmer que nous ne ferons aucune vente, sans que les articles que nous offrirons ne soient au moins à 25 pour cent au dessous de ceux que l'on peut obtenir de même nature, dans les magasins qui demandent le meilleur marché, en ville. Enfin, messieurs les acheteurs vous êtes les principaux intéressés, et si vous voulez examiner vous-mêmes, vous vous convaincrez de la vérité de ces faits, et sans aucun doute vous ferez vos approvisionnements.
Marchandises sèches en consignation en haut, ordonnées pour être vendues sans réserve, par pièce ou colis. KING, 72, Gravier. 15av—6

LA treizième livraison de l'HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE, par A Thiers, est en vente à la librairie de VICTOR HEBERT, 149 rue de Chartres. 15 avril

CHARLES VI—Opéra en 5 actes—Paroles de M. C. Delavigne—Musique de F. Halevy. En vente chez V. HEBERT, 149, rue de Chartres. 15av

15ME Livraison de MARTIN L'ENFANT TROUVE—par E. SUE. En vente chez V. HEBERT, Libraire, 149, rue de Chartres. 15av

A vendre pour cause de Départ.
UNE négresse créole, agée d'environ 26 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse—fidèle. S'adresser au bureau de cette feuille. 15av—5

LES soussignés feront les affaires des produits en général et la commission, sous la raison commerciale de Kohn et Neville, au No 19, rue Poydras. C KOHN, J NEVILLE. 15av

AUX HABITANS SUCRIERS.
CHAUDIERES à sucre, en fer anglais forgé, de toutes dimensions, à vendre par WYLIE & EGANA, 52, Bienville. 15av

SUCRE HAVANE—150 caisses blanc et jaune, en magasin, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levee. 15av

VIN DE BERGERAC—100 barriques vin de cette marque clarifié, vine et de première qualité, en débarquement du Persian, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille Levee. 15av

HUILE DE FLAGNOL—175 paniers en bouteilles de 24 chopines et en demi bouteilles, par le Persian de Marseille, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille Levee. 15av

BOUTEILLES VIDES—300 paniers de 100 chacune, Bordelaises et Marseillaises, en magasin et à venir par les prochaine arrivages, à vendre à $6 50 par J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille Levee. 15av

CAFE DE LA HAVANE—200 sacs café fin vert, en débarquement des bricks Polka et Lawrence, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34 Vieille Levee. 15 avril

SUCRE DE LA HAVANE—100 caisses brun et jaune en débarquement des bricks Polka et Lawrence, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levee. 15 avril

$10 de récompense pour chaque
PARTIS marrons hier matin de chez le soussigné, les quatre heures, le mulâtre GEORGE, avec sa femme nommée CHARLOTTE griffonne âgée de 16 ans; elle est grande, bien faite, ayant de jolies dents, ne parlant que l'anglais, elle portait une robe bleue quand elle est partie. George a à peu près cinq pieds de haut, a les cheveux noirs, il a les dents [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] la Troisième Municipalité ou au Bayou St Jean. BERNARD FOS. 15 avril—3

Mairie de la Nouvelle Orléans, le 13 avril 1847.
CONFORMÉMENT à une résolution passée par le Conseil de la Municipalité No Un, dans sa séance du 12 courant, avis est par le présent donné que vendredi, 23 du courant, il sera procédé, de neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, à l'élection d'un alderman pour représenter le Cinquième District de la Municipalité No Un dans le Conseil de la dite Municipalité. Cette élection aura lieu à la Bourse Tricou, à l'encoignure des rues Tricou et Orléans, sous la surveillance de MM. J. Mahon, A. Lange et Edouard Lombard, inspecteurs, assistés de MM. C. Calongne et Alfred Wiltz secrétaires. A. D. CROSSMAN, Maire. 14avril

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par CRUZAT & PEYCHAUD, No 11 rue Royale. 31 mars

DROGUES, &c.
PIERRE ACCANIA en poudre et en racine, Jalap et rhubarbe do do, Sel de soude en barils, Super carbonate &c, soude en baril, Chlorure de chaux en baril, Sel d'epsom en barils et en caisses, Instruments de chirurgie, bandages, seringues en étain et en cuivre, sirops, pompes, Sirofes de Vallet, de Franck &c. En débarquement et à vendre par H. BONNABEL, Droguiste en gros, rue Tchoupitoulas, encoig. Natchez. 14av

AUX AMATEURS DE PECHE.
O TALAMON, 44, rue de Chartres.
PREVIENT les amateurs de pêche qu'il reçoit par le navire Jane H Glidden 200 seines à pêcher de 5 à 40 brasses, 25 éperviers de différentes dimensions. 14av

A vendre par le soussigné—2 caisses gingas fil, 6 dito drap d'été fantaisie, 2 dito drap d'été, 3 do mérinos extra fin, 500 paires fil, marquise, 2 caisses Wellington cordé cravates d'été, mouchoirs de soie, chemises à jabot, en soie, en toile et coton en tout; 1,000 paires pantalon cotonnade. JOHN BELLOW, Jr, No 9, Canal. 14av

A VENDRE A L'AMIABLE.—6 beaux terrains situés sur le chemin du Bayou près la rue Johnson, mesurant comme suit: 3 de 30 pieds 1 de 30 pieds, et 2 de 25 pieds, sur 295 pieds de profondeur.
La rue du quartier projeté traverse ces terrains dans leur largeur. Sur un des terrains se trouve une bonne maison en colombage et quelques bâtisses dans la cour. Conditions, un dixième comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans, avec 8 pour cent d'intérêt. Le plan est exposé à la Bourse. S'adresser à A. D Doriocourt, rue Royale, No 62. 14av—5

NANKIN—5 caisses nankin de l'Inde, à vendre par caisse ou par pièce, par JOHN BELLOW, Jr, 9, Canal. 14av

VANILLE—100 livres vanille, de la 1re qualité, sujet au drawback, à vendre par BERTRAND & SISOS, coin Royale et Bienville. 14av

ESSENCE—200 livres essence de citron et orange, à vendre par BERTRAND & SISOS, coin Royale et Bienville. 14av

Chapeaux! Chapeaux!
Reçu par les derniers arrivages directs, des manufactures de New York
300 douzaines chapeaux (Sporting);
100 do do Rough and Ready.
50 do do Palo Alto, noirs, perles, gris
17 50 do do cirés, à vendre par JOHN BELLOW, Jr., No 9, rue du Canal. 14av

A VENDRE par le soussigné pour clore diverses factures—
80 barriques vin Bordeaux, bon ord. div. marques,
40 do do pour famille,
12 do do Chateau-Lafitte, vieux,
80 do do de Bergasse, 1ere marq.
150 barils vin blanc, Haut Sauterne, vieux,
6 1/2 pipes Cognac J J Dupuy, 4me preuve,
6 barils do do supérieur,
100 caisses absinthe suisse, diverses marques,
50 do Kirsch, do do do
25 do Fruits à l'eau de vie, assortis,
80 do Prunes do
40 do abricots do
40 paniers huile d'olive,
100 do anisette surfine et superfine,
7 barils whiskey Monongahela, vieux,
100 mille bouchons fins. N. DUBOUYT, 13. Toulouse entre Chartres et Levée. 13av

PATE et gelée de Gouyave—60 douzaines de petites boîtes, à vendre en magasin, par W. H. SIMMONS, 44, Poydras. 13av

VINAIGRE de Cidre—30 barils, par W. H. SIMMONS, 44, Poydras. 13av

CIGARES de la Havane—42,500 regalias, Sevillanos y Siempre Viva, à vendre par B. VALLS, 26, Commune.

CAFE DE LA HAVANE—30 caisses brun, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 13av

JE préviens le public ainsi que Messieurs les consommateurs, que je viens de recevoir par l'Industriel du Havre, par la voie de Charleston, un bel assortiment de sangsues grises, ou médicinales, bien supérieures aux hongroises; elles sont toutes garanties et à l'épreuve. J'ai fixé mes prix, tant que cet avis sera sur la gazette, à $10 et 25 cents pièce. Mes dépôts sont en ville, rue St Philippe, No 30, entre Condé et Royale, et rue St Louis, No 90, entre Chartres et Levée, et au faubourg Tremé, rue des Ursulines, No 233, entre St Claude et Tremé. On en trouvera également chez M. Henriquez, pharmacien, encoignure St Louis et Remparts; et au faubourg d'en haut, en face la halle Poydras, chez M. David, pharmacien. P. TRASFOREST.
Messieurs les pharmaciens et les consommateurs les obtiendront, pour le présent, à $15 le cent. On me trouvera toute cette semaine à mon entrepôt de la rue St Louis, No 90, chez M. Roumieux, depuis dix heures jusqu'à trois. 13 av

SUCRE DE LA HAVANE—50 caisses blanc, à vendre par B. VALLS, 26, Commune.

RIZ de la Caroline—110 boucauts, à vendre par B. VALLS, 26, Commune.

AMANDES—170 caisses douces écossées et 1000 livres amères, à vendre par B. VALLS, 26, Commune.

CACAO de Para—8 sacs, à vendre par B. VALLS, 26, Commune.

TABAC de la Havane—15 balles, à vendre par B. VALLS, 26, Commune.

HUILE d'anis et de peppermint, à vendre par B. VALLS, 26, Commune.

JACONATS—Grandes nouveautés en prix courant. Jaconats Dolfus Mieg & Co., nouveaux dessins, à vendre par M. DE GOER & RIFFLARD. 9mars

O TALAMON,
Rue de Chartres, No 44,
OFFRE à vendre en débarquement des navires Wakefield et Wabash, de New-York [illegible] [illegible]

A LA GRANDE VARIETE, 49 & 50, rue de Chartres.
B. PIFFET a reçu par les derniers arrivages un assortiment de passementerie d'été, d'ombrelles et de dentelles blanches et noires, ainsi qu'une grande quantité de chapeaux de paille pour enfans. 12 avril

ACTIONS DE LA BANQUE des CITOYENS—A vendre 170 actions de la Banque des Citoyens, avec un prêt de $5440. S'adresser à DARBY & TREMOULET, 21, Vieille Levée. 13av

IMPORTATIONS directes, reçues de Bordeaux et de Marseille:
105 barriques vin rouge Marseille, F Grousset.
100 quarts Madère, 50 quarts Porto.
100 barriques vin de Bordeaux, bonne qualité.
40 barils vin blanc Sauterne.
2 pipes vieux Porto, London Docks.
25 quarts vieux Xeres.
30 quarts Madère 1re qualité.
15 demi et quarts de pipes Cognac 1res marques.
4 barils peach brandy.
20 barils whiskey rectifié.
500 caisses vin rouge, Margaux Lafitte, Haut-Brion et Sauterne.
400 paniers anisette.
250,000 bouchons. P LONGIS, 116, Royale. 12av

SUCRE—400 caisses blanc, jaune et brun, de la Havane, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier. 12av

SUCRE Havane—160 caisses jaune et brun, débarquant du brick Lawrence, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier. 12av

HISTOIRE DU CONSULAT et de l'EMPIRE.—La 12me livraison de l'Histoire du Consulat et de l'Empire, par M. A. Thiers. En vente chez le soussigné VOR HEBERT, libraire, 149, rue de Chartres. 12 av

FOIN—50 balles du Nord, à vendre par J W STANTON, coin Magasins et Lafayette. 12av

BLANCS de baleine—New Bedford, assortis, à vendre par J W STANTON, coin Magasins et Lafayette. 12av

DEPOT
Des MEDICAMENS DE F V RASPAIL.
UN dépôt de véritables médicamens de Mr F V Raspail a été établi chez VICTOR HEBERT, 149 rue de Chartres.
N B—Des médicamens FRAIS viennent d'être reçus par les derniers arrivages du Havre.
LISTE DES PRINCIPAUX MEDICAMENS.
Eau sédative pour lotions et compresses.
Sirop de Gomme Camphrée pour enfans.
Huile Camphrée pour frictions de la peau.
Alcohol Camphré pour maladies de la peau.
Pommade Camphrée pour frictions et pansemens.
Grumeaux de camphre.
Poudre camphrée pour priser.
Pilules d'aloès.
Le manuel annuaire de la santé, ou médecine et pharmacie domestiques, 1 volume.
Histoire naturelle de la santé et de la maladie, 3 volumes;
Cigarettes et cure dents camphrés. 10 avril—1m

A LA GRANDE VARIÉTÉ,
Rue de Chartres, Nos 49 & 50.
B. PIFFET a l'honneur d'informer le Public que ses Magasins Nos 49 & 50, contiennent un grand assortiment de toute espèce d'articles de fantaisie et d'utilité, tels que mercerie, bonneterie, parfumerie, gants, éventails, bourses, rubans, soie et perles pour bourses, bretelles, cravates, boutons de toutes espèces, foulards, coutellerie fine et ordinaire, baguette cadre et autres articles propres à la chasse, jouets d'enfant, peignes, brosses, etc, et un assortiment complet de chapeaux de paille pour hommes et pour enfants.
Ainsi qu'une très grande quantité d'autres objets. 10av

Marchandises de mode, d'un nouveau style.
Pour les Dames.
STILLMAN & CRONAN.
ONT transporté leur magasin du No 16 rue de Chartres, au No 55 rue du Canal, Nlle Orléans. Ils importent et vendent des marchandises de mode et de fantaisie, des manufactures de France, d'Italie et d'Angleterre. Ils viennent de recevoir par les navires Orleans et Union, un grand assortiment d'articles de toutes les sortes, des broderies, dentelles blanches et noires, batiste fil, bas soie et coton, gants, chevreaux, rubans et ouvrages crochet, fleurs artificielles, parapluies & parasols, &c. Les Dames sont priées de venir examiner ces articles avant d'aller acheter ailleurs. La maison n'[illegible] [illegible] au détail dans la ville et dans la campagne. STILLMAN & CRONAN. 7mars—6m

REMBLAI ET BRIQUES à vendre. S'adresser à Mr. CAFFAULT, Encoignure Douane et Chartres, aux maisons boutées. 10avril—☞

A VENDRE, en débarquement du navire Persian, venant de Marseille:
40 barriques vin Bergasse et Bandol.
50 paniers de 12 fioles 24 onces, huile Flagnol.
30 do de 24 1/2 bouteilles, do
50 do par 100 bouteilles vides.
Par NUMA LACOSTE, 103, rue Royale. 10av

A VENDRE—En débarquement du navire Persian, de Marseille:
100 barriques vin, Ausaldy fils; 100 do Bethfort.
50 caisses savon, du poids de 35 à 40 livres.
100 paniers huile en demi bouteilles.
500 do de 24 onces, Flagnol.
100 caisses olives verdales.
D LANATA, 9 & 10, rue Jefferson. 10 av

MELASSES DE CUBA—30 barils, en débarquement du brick Mary Ann Jones, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31, Vieille Levée. 10av

SUCRE HAVANE—120 caisses blanc et brun, 50 do do do. En débarquement du brick Mary Ann Jones, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31, Vieille Levée. 10av

EN débarquement du navire Persian, de Marseille 105 barriques vin rouge, 200 quart-Madère, 10 do Porto. P. LONGIS, 116, rue Royale. 10 avril

VIN DE MARSEILLES—300 barriques de la marque Bergasse, à vendre en débarquement du navire Persia, par B TALAMON, 122 rue Royale. 10 avril

LISTADES et Gingas pur fil garantis, en magasin et à vendre par WARNEKEN & KIRCHHOFF, Bank Place, No 26. 8 avril—6

CUIRS VERNIS—Quelques caisses de qualité supérieure, en magasin et à vendre par WARNEKEN & KIRCHHOFF, Bank Place, No 26. 8 avril—6

MERINOS—Quelques caisses de qualité très supérieure, en magasin et à vendre par WARNEKEN & KIRCHHOFF, Bank Place, No 26. 8 avril—6

FROMAGE DE GRUYERE de la marque bien connue Veron & Lecoultre, un lot à vendre à lever sous peu de jours par LOISON & SILVESTRE, 67 rue de Chartres. 8 av

CONSERVES ALIMENTAIRES.
200 boîtes et demi boîtes Truffes du Perigord, 150 boîtes, demi et quarts de boîtes Pâtés truffés—500 demi boîtes Cepes à l'huile,
200 boîtes Cepes à l'huile,
350 demi boîtes petits Pois,
100 boîtes Bouillons gras,
2000 boîtes et demi boîtes Sardines à l'huile,
500 quart de boîtes, do do
En magasin, et à vendre par CH. DUFOUR, 11, Conti. 6av

VIEUX WHISKEY.
100 Barils "old reserved whiskey," 50 barils vieux Monongahela, 10 do vieux Bourbon, En magasin et à vendre par CHS DUFOUR, 11, Conti. 5 avril

VIEUX VINS EN CAISSES.
100 Caisses Lafitte, Margaux et Gruau Larose, 50 caisses Chambertin, 50 do Hermitage blanc, 45 do vieux Sauterne 1822. En magasin et à vendre par CHS. DUFOUR, 11, Conti. 6 avril

COUTILS FRANÇAIS—10 balles coutil dernièrement reçues, à vendre par CHS DUFOUR, 11, Conti. 6 avril

VIN rouge en barriques—120 barriques vin rouge, diverses qualités; 50 barils vin rouge Medoc, en magasin, et à vendre par CH. DUFOUR, 11, Conti. 6av

VIN blanc—40 barils vin blanc Sauterne, qualité supérieure, en magasin, et à vendre par CH. DUFOUR, 11, Conti. 6av

COGNAC Pellevoisin.—15 demi-pipes 4e preuve Cognac,
45 quarts pipes, de preuve, Cognac, ayant droit au drawback, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD, 90, rue de la Douane. 23 mars—1m

CHAPEAUX Paille d'Italie—Une caisse contenant 226 chapeaux double et simple, en débarquement du brick sarde Stienzio, et à vendre en gros et en détail par D LANATA, 9 rue Jefferson. 6fév

40 BALLES DE HOUBLONS; 10 boucauts de riz de la Caroline, à vendre par E. GERARD, 14 Conti. 6 fév

PLANTS DE VIGNES.—1,000 plants de vignes des meilleures qualités, en débarquement du brick Amérika, capitaine Stephanson, venant de Bordeaux, à vendre par NUMA LACOSTE, 103, rue Royale. 8 mars

Manufacture d'habillements de la Louisiane.
No 394, rue St-Claude, faubourg Tremé.
LE soussigné ayant établi une manufacture d'habillements dans le faubourg Tremé, sur une grande échelle, est maintenant prêt à fournir aux prix de Boston et de New-York, 1000 paires de pantalons par semaine. Aussi: chemises rayées, caleçons, &c., et tout ce qui a rapport à l'habillement.
Pantalons de coutil rayé, du cotonnade log cabin, du camlet jeans, | Pantalons gambroon, du linseys pour nègres,
Toujours en mains, et à vendre par JOHN BELLOW Jr, 9, Canal. 17 mars

DUFFAU,
A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ECURIE, aux Bourses No 118,
Ancien établissement de M. Braun, où il prendra à pension des chevaux et des voitures en remise; et louera des chevaux de selle et des voitures aux prix les plus modérés. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux.
M. DUFFAU continue comme par le passé son état de VETERINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourgogne No 141. 25 août—1an

$50 de Récompense.
Partie marronne, la négresse ESTER, âgée d'environ 25 ans, parlant anglais et très peu le français; elle parle très vite et a les dents de devant gâtées. Lorsqu'elle s'est absentée, elle faisait des journées en ville, et portait la médaille No 20. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la ramènera au No 150, rue St-Louis. M. ODLIF. 3av—☞

A LOUER.—[illegible] [illegible] [illegible]

LA société sous la raison LABADIE & JACQUELIN étant dissoute par limitation, le 1er courant, M. H. Jacquelin reste chargé de la liquidation. J. LABADIE, H. JACQUELIN. 5 avril—15

LE soussigné ayant acheté le fonds de magasin de MM. Labadie et Jacquelin, sollicite le patronage de ses amis et du public.—Nlle Orleans, 3 avril 1847. L. SPERIER.
Magasin de quincaillerie, No 59, Vieille Levée, entre St Louis et Conti. 5 av—15

AVIS—Certains individus malveillans peut être, mais à coup sur fort mal informés, répandent dans le public que j'ai entièrement écoulé mon stock, la preuve du contraire, c'est qu'il me reste encore en magasin environ deux cents pièces de vin de diverses qualités, tant rouge que blanc, que j'offre toujours aux prix les plus modérés. P DELAMAR, Conti, 9. 3av—30

Toiles d'Irlande.
LE soussigné vient de recevoir directement des manufactures, 10 caisses toiles d'Irlande qu'il vendra très bon marché.
Aussi—1 balle toile à draps de Loom, 2 caisses Ginga fil.
2 000 verges bobinet 12/4 pour moustiquaires. A. C. GOUGH, 23 Chartres. 5av

REÇU par les derniers arrivages, et à vendre par le soussigné
30 barriques vin vieux de Château Margaux,
30 " " St-Estephe, pour familles,
45 " " ordinaire Queyries,
40 " " Montferrand,
30 tierçons vin blanc Haut-Sauterne.
FERBOS, Encoig. Royale et Douane. 5av

500 Livres Saucisson de Cincinnati, à vendre par FERBOS, Encoig. Royale et Douane. 5av

SARDINES à l'huile—5,000 boîtes à demi-boîtes sardines à l'huile, de la marque bien connue B. Guillois, en débarquement et à vendre par AUGUSTE MOLIER, Rue St Louis, 90. 5av—6

VIN de Catalogne—300 pipes, à vendre par AUGUSTE MOLIER, rue St-Louis, 90. 5av—4

VIN Rouge—120 barriques vin rouge St Estephe, Medoc, à vendre par AUG. MOLIER, St Louis, 90. 5av—6

LIQUEURS assorties—400 caisses, à vendre par AUG. MOLIER, St Louis, 90. 5av—6

CAPRES & Olives—150 caisses, à vendre par AUG. MOLIER, St Louis, 90. 5av—6

CURACAO & Marasquino—100 caisses, à vendre par AUG. MOLIER, St Louis, 90. 5av—6

MODES PARISIENNES.
JOURNAL de mode, paraissant à Paris tous les 8 jours. On souscrit chez VICTOR HEBERT, 149, rue de Chartres.
N B. Il ne reste que quelques exemplaires à placer.

BARILS ET BARRIQUES vides.—400 barriques et 500 barils, à vendre par JOHN O WOODRUFF & Co, 60, rue du Camp. 31 mars

SUCRE Raffiné de Boston—210 caisses, à vendre par NORCROSS & FORDICK, 40, rue Gravier. 31 mars

60 Balles Denims Columbian, à vendre par NORCROSS & FORDICK, 40, rue Gravier. 31 mars

TABAC—170 balles de Cuba, 2/3 pour enveloppes, en débarquement et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 31 mars

TABAC—Cuba et Vuelta de abajo, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 31 mars

F. P. DUCONGÉ,
Informe ses amis et le public, que par suite de l'incendie qui a détruit son établissement, dans la matinée du 25 courant, il a transporté temporairement sa pharmacie au No 43, rue Bienville, près celle de Chartres, où il continuera à recevoir et exécuter les ordres qui lui seront envoyés de la campagne. Les personnes qui ont des affaires avec lui sont priées de se présenter audit magasin ou à sa résidence, rue de la Douane, No 116. 30mars—1m

A VENDRE, à des prix modérés
Essence de Cubebe, dito d'Orange
do de Sassafras, dito de Genièvre,
do d'Anis, dito de Citron,
do de Semen contra, dito de Fenouil,
do de Lavande,
Camphre raffiné, Baume du Perou,
Pastilles de Vichy, à la Pharmacie,
DOMINIQUE DE CASTELNAU, Encoignure Royale et St-Louis. 30mars

DROGUES, &c.
SEL de Saturne, graine d'anis vert, anis étoilé, Vitriol blanc cristallisé, Fenouil, Carvi, alcyrythe, Réglisse en bâton, sec et en pâte, Huile de rose pure, do de Lavande, do de Romarin, Terebenthine, huile de vitriol, acide nitrique, Acide muriatique, ammoniaque liquide concentrée, Esprit de nitre dulcifié, éther sulfurique, Ether acétique, &c. &c., en débarquement et à vendre par H. BONNABEL, Encoignure Natchez et Tchoupitoulas. 30mars

AU MAGASIN A BON MARCHE
No 23, rue de Chartres.
RECEMMENT reçu et à vendre par le soussigné
200 douz. essuie mains Huckaback.
100 do nappes damassées toutes grandeurs
2 caisses organdies fantaisie
2 do drill en fil, avec une nombre de marchandises qui seront vendues à plus bas prix qu'on ne les aurait ailleurs. A C GOUGH, 23, Chartres. 30mars

Conserves alimentaires.
LE soussigné offre à vendre un grand assortiment de conserves de St Louis se composant des articles suivants:
Confits d'oies
Pâtés de gibier sauvage do chevreuil,
" poules de prairie, do perdreaux
" pluviers, do de bécassines
" poules d'eau, do de canards
Galantines de volailles
Filets de dindes &c &c.
Le tout en grandes, demi et quarts de boîtes à des prix très modérés. FERBOS, Encoig. Royale & Douane. 6av

FROMAGES de Gruyère, à vendre par B. TALAMON, 122, rue Royale. 2 av

VIN rouge en barriques et demi barriques, ordin. Vin rouge do vieux, Vin blanc de l'année 1842, en barils, Vin rouge et blanc de différentes qualités, en caisses à vendre par B. TALAMON, 122, rue Royale. 2 av

VIN rouge de St-George, vieux, à vendre par B. TALAMON, 122, rue Royale. 2av

EAU de fleurs d'orangers de divers modèles, à vendre par B. TALAMON, 122, rue Royale. 2 av

PRUNES sèches, en grands bocaux, à vendre par B. TALAMON, 122, rue Royale. 2av

HUILE d'Olive—50 paniers de 24 onces, de Jaubert, Flagnol, à vendre par E ROCHEREAU & Co, 17 et 19, St Louis. 2av

SARDINES—En demi, tiers et quarts de boîtes, marques Philippe, Canaud, Comus, Concet et Martin, à vendre par E. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, St Louis. 2av

EAUX DE VIE en magasin, à vendre par les soussignés:—
17 1/2 et 5/4 pipes 4me preuve, J J Dupuy & Co,
3 1/2 pipes do Leger frères,
5 1/3 et 2/4 pipes 1re preuve, Castillon 1825,
2 1/2 et 1/4 pipes do do do
E. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, St Louis. 2av

VINS blancs et rouges—50 barriques vin rouge supérieur, pour famille; St Julien 1842—5, 15 demi barriques vin blanc, Haut Sauterne, à vendre par E ROCHEREAU & Co, 17 et 19, St Louis.

FONDS de la Banque des Citoyens, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22, St Louis. 30 mars

LE BUREAU DE M. L. H. RICHARD est transporté provisoirement, 43, rue de la Douane, chez M. Ch. Schmidt. 26 mars

45 CAISSES liqueurs superfines assorties,
50 do absinthe;
100 do vin rouge,
10 barils cognac Pellevoisin 1810;
10 do do do 1825.
1 caisse chapeaux de soie de Paris, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD, 90 rue de la Douane. 23 mars

Cotonnade française bleue, unie.
LES soussignés ayant reçu dix balles de cotonnade supérieure, invite les personnes qui ont besoin de cet article à venir l'examiner. M DE GOER & RIFFARD, 21 Magasins. 23 mars

SALSEPAREILLE—63 balles salsepareille, à vendre par BERTRAND & SISOS, encoig. Royale et Bienville. 25 mars

CUIRS—salés—1000 cuirs salés, à vendre par BERTRAND & SISOS, encoig. Royale et Bienville. 25 mars

VANILLE—2 caisses, à vendre par BERTRAND & SISOS, encoig. Royale et Bienville. 25 mars

CHANGE sur Paris et sur Bordeaux à 60 jours, à vendre par D LANATA, 9, Jefferson. 1avr

LINON IMPRIME ET JACONAT—En couleur tranchante, reçus par le Virginia, de Liverpool, et à vendre par MCDOWELL & PECK, 25, Douane. 15 mars

MOUCHOIRS—Un assortiment mouchoirs reçu directement des manufactures et à vendre en gros par F. PERRET, 48, rue Bienville. 8 mars

JACONATS & GUINGHAMS—Un assortiment reçu directement des manufactures suisses et à vendre en gros par F PERRET, 48, Bienville. 8mars

VIN BLANC—25 tierçons, à vendre par FERBOS, Encoignure Royale et Douane. 8 mars

CREME DE NOYAU—30 caisses de qualité supérieure, à vendre par FERBOS, Encoignure Royale et Douane. 8 mars

EAU DE FLEUR D'ORANGER—40 caisses, à vendre par FERBOS, Encoignure Royale et Douane. 8 mars

LIQUEURS assorties superfines—20 caisses en grandes ou quart de bouteilles, à vendre par FERBOS, Encoignure Royale et Douane. 8 mars

CHAMPIGNONS—300 boîtes et 900 demi boîtes, à vendre par FERBOS, Encoignure Royale et Douane. 8 mars

MOUSSELINE SUISSE—1 caisse qualité supérieure 4/4 et 7/4, à vendre à bas prix pour clore une facture, à vendre par M. DE GOER & RIFFLARD. 8mars

A [illegible] [illegible] [illegible]

LA BEAUTE, LA JEUNESSE, SONT SOUVENT
SES PREMIERES VICTIMES!
PHTHISIE.—Hélas, des milliers de victimes humaines sentent l'approche de cette terrible maladie. Les symptômes en sont multiples et trompeurs mais le poumon souvent c'est une toux légère, sèche, et qui fait mal à entendre [illegible] [illegible] vont une langueur irrésistible s'empare du malade [illegible] [illegible] abondantes [illegible] la fièvre [illegible] [illegible] [illegible]. Peut être ces symptômes seront si graves à la légère, qu'on y prenne garde [illegible] phthisie qu'ils annoncent. Ou est le remède? [illegible] l'Océanien, ou Baume Panacée du Dr Sherman. Des milliers de témoins l'attestent, après en avoir service rendu [illegible] pas de rival pour la guérison des maladies des poumons et de la poitrine. [illegible] le retard, c'est la mort [illegible] [illegible] vous y prendre à temps [illegible].
En vente par le Dr A. Sherman, No 106, rue Nassau, à New York—Et à la Nlle Orleans, au Dépôt Remède Magasin de Dailley, No 151, Chartres. 3av—6f

COLLEGE DE ST-VINCENT,
AU CAP GIRARDEAU, ETAT DU MISSOURI.
CE COLLEGE, auquel la Législature du Missouri, a accordé en 1843, une charte et des privilèges universitaires, occupe un des sites les plus charmans qui se trouvent sur le Mississipi. Il est situé à cinquante milles au dessus de l'embouchure de l'Ohio et domine les deux rives du fleuve. Quarante acres avoisinants appartiennent au collège, qui possède en outre, à un mille et demi du village, une maison de campagne où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation.
Les DIFFÉRENTES BRANCHES D'ENSEIGNEMENT se composent de la lecture, de l'écriture, de la grammaire, de l'histoire, de la rhétorique, de la poésie, de la mythologie, de la géographie, de l'usage des globes de la tenue des livres, de l'arithmétique, de l'algèbre, de la géométrie, de l'arpentage, de la levée des plans, de l'astronomie théorique et pratique, des [illegible] français, espagnol, allemand, italienne, latine et grecque, de la philosophie morale et naturelle, de la botanique et de la chimie, de la musique et du dessin.
Le collège ST VINCENT possède un cabinet de physique. L'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand et l'italien ne sont enseignés que par des professeurs dont chacune de ces langues est l'idiome maternel.
L'année scolaire commence le second lundi de septembre et se termine le dernier jeudi de juillet; c'est à cette dernière époque que l'examen annuel a lieu, que les prix sont distribués et les degrés conférés.
Le prix pour la pension, le logement, [illegible] ment, le blanchissage et les soins de médecin, est de $150 par an, payable par moitié au commencement de chaque semestre. On exigera une somme de $[illegible] en sus pour l'enseignement des langues espagnole, allemande ou italienne; et autant pour l'étude de la physique et de la chimie, afin de remplacer les instruments brisés ou mis hors de service. On [illegible] aussi payer une somme de $[illegible] par an pour fourniture de lit et de table. La musique ou le dessin coûteront $25 par an.
Les livres classiques, le papier, les plumes et encre sont fournis aux prix coûtant.
Les parents qui désireront que le collège fournisse des vêtements à leurs enfants, devront déposer à cet effet une somme suffisante entre les mains du trésorier.
Les parents et les tuteurs recevront à la fin de chaque semestre un bulletin constatant l'état de santé, la conduite et les progrès de leurs enfans ou de leurs pupilles.
Les parents qui résident en pays étranger voudront bien nommer un agent responsable à la Nouvelle Orléans ou à St-Louis.
Pour plus amples informations, s'adresser à J. AD. ROZIER, Avocat, Agent du Collège, rue St-Charles, No 13, ou Messieurs les Ecclésiastiques.
☞ Le rév. P. Chandy, trésorier, résidant actuellement à l'évêché, rue Condé, encoignure l'Ursulines partira le 26 courant, pour le collège et voudra bien se charger des enfans que les parents désireraient y envoyer. 13 avril—1fv

Magasin à louer, du 1er novembre prochain.—Le magasin formant l'encoignure des rues de la Commune et des Magasins, maintenant occupé par MM. Hyde & Mose. S'adresser à NORTH & BRO, coin Magasins & Commune. 9av

A LOUER—UNE MAISON venant d'être terminée, convenable pour une famille de cinq, située rue de la Douane, première Municipalité.
TERRAIN A VENDRE—Un beau lot de terre mesurant trente sept pieds de face à la rue de la Douane, première Municipalité.
Pour les conditions, s'adresser à CRUZAT & PEYCHAUD, Courtiers, No 11 rue Royale. 8 avril—6

A Louer.
UNE MAISON HAUTE avec porte cochère, Bienvie rue Bourbon, Entre l'Ursuline et Hôpital, No 236.
☞ Pour conditions, s'adresser sur les lieux. 25 mars—☞

Le PAVILLON pour le débit des Crèmes à la Glace, au ferry de la première Municipalité, est à louer actuellement. S'adresser à ROBERT MURPHY, 62, Vieille Levée. 6av

Hospice Milne pour les Garçons.
EXTRAIT de la séance de la direction de l'hospice du 30 mars 1847.
Mr A D Doriocourt a présenté les résolutions suivantes, qui ont été adoptées:
Résolu qu'un comité soit nommé pour s'enquérir, 1o Du coût d'une bâtisse destinée à recevoir au moins 25 orphelins.
2o De ce qui coûterait l'entretien de 25 orphelins.
3o Des moyens de pourvoir aux dépenses de ces orphelins.
4o De la manière la plus avantageuse de disposer des propriétés de l'asile.
Résolu que le même comité soit autorisé à faire faire un plan général de toutes les propriétés appartenant à l'asile et de faire un rapport détaillé de la valeur des dites propriétés.
MM Doriocourt, Bouny et Lavergne ont été nommés de ce comité.
Résolu qu'une récompense de CINQUANTE PIASTRES soit offerte à quiconque fera prendre et fournira les preuves nécessaires pour faire condamner les personnes qui coupent du bois sur les propriétés de l'asile, et le secrétaire est autorisé à faire placer des affiches à cet effet.
Mr J Lavergne a présenté les résolutions suivantes, qui ont été adoptées:
Résolu que le secrétaire est autorisé à contracter pour la coupe du bois sur les propriétés de l'asile.
Résolu que les résolutions sus dites seront publiées dans une gazette.
M V LARARRE, président pro tem., ANT DORIOCOURT, secrétaire.
Conformément aux résolutions qui précèdent, avis est par le présent donné, qu'une récompense de $50 est offerte à quiconque fera prendre et fournira les preuves nécessaires pour faire condamner les personnes qui coupent du bois sur les propriétés de l'asile.
Je recevrai des propositions à mon bureau, No 62, rue Royale, de personnes qui voudraient contracter pour la coupe du bois sur les propriétés de l'asile. ANT DORIOCOURT, Secrétaire. 31 mars—15

JEAN AUGE.
COIFFEUR et Parfumeur, encoignure Chartres et Bienville, a l'honneur d'informer les Dames et Messieurs qu'il vient de recevoir par le dernier arrivage de France, 100 livres de cheveux des plus beaux et assortis; il prie les personnes qui voudront bien continuer à l'honorer de leur confiance. On trouvera dans son magasin toute espèce d'article, concernant la toilette des Dames et Messieurs. 13mars—1m

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS—204 caisses, en débarquement des navires Antelope, Mary & Jane, à vendre par R. G. HOBBS, 42, Douane. 27 mars

Brodequins, Bottes et Souliers—1,500 caisses en magasin, comprenant un assortiment de belles chaussures, à vendre à bas prix par FROST & Co, 10, Magasins. 2 mars

Bottes, Souliers, Brodequins—145 caisses actuellement en débarquement des navires Europe et Saltillo, à vendre par G. W. DUNBAR, 38, Douane. 30 mars

Chapeaux—3 caisses chapeaux en soie des dernières modes de Paris, à vendre par Eug. ROCHEREAU & Co, 19 et 19, St-Louis. 2av

CHAPEAUX VERNIS—10 caisses chapeaux de marine, à vendre par FROST & Co, 10, Magasins. 6av

CHAPEAUX DE PAILLE—90 caisses actuellement en débarquement et à vendre par FROST & Co, 10, Magasins. 6 avril

CASQUETTES cirées et Chapeaux, reçus par le navire Louisa, à vendre par FROST & Co., 10, Magasins. 1av

CASQUETTES—En soie, drap et cirées à vendre par JOHN BELLOW Jr., 9 Canal. 17 mars

PORC—50 barils porc (clear) à l'inspection de McKeever, à vendre par JOHN O WOODRUFF, 60 Camp. 6av

CIGARES DE LA HAVANE—110 milliers, reçus par et à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31 Vieille Levée. 6av

VANILLE—Une caisse vanille reçue et à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31, Vieille Levée. 6av

VIN de Catalogne—28 pipes vin de Catalogne, 10 demi pipes do à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31, Vieille Levée. 6av

VINAIGRE DE VIN BLANC—30 barils vinaigre de vin blanc, première qualité, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31 Vieille Levée. 6 avril

WHISKEY—50 barils vieux whiskey Bourbon et Monongahela, en magasin et à vendre par CHS DUFOUR, 11 Conti. 9 fév

DAMEJEANNES FRANCAISES—300 de 5, 3 et 2 gallons, à vendre en débarquement par LOMEILHE & CO, Encoignure Royale & Douane. 13 mars

GRAISSE—200 barils prime en feuilles, en débarquement du Patrick Henry, et à vendre par JOHN O WOODRUFF & Co, 60, Camp. 16mars

RIZ CAROLINE en assortiment, article frais, en débarquement du vapeur Sultan, à vendre par A LAROSE & Co, 71, Vieille Levée. 3mars

AMANDES A COQUES TENDRES—50 sacs en débarquement, et à vendre par WYLIE & EGANA, 52, Douane. 27 mars

O. TALAMON,
Rue de Chartres No 44
OFFRE à vendre en débarquement des navires Narragansett et Vabira, du Havre.
2 caisses chapeaux de castor, 6 balles cotonnade bleue unie, 2 caisses mousselines de laine ordinaires, 1 caisse chapeaux de soie, 1 caisse [illegible] de cygne. 9mars

DAMEJEANNES françaises à vendre en débarquement du navire Félix, du Havre, [illegible] de 4 gallons, [illegible]